Jacques Estienne

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1705

Né à Marseille, le 1687

Mort à Paris (St Honoré), le 27 Nov. 1763

Frère de Jean Bte

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

VII. — **Le Père Jacques Estienne,**

Entré en 1684, mort en 1698.

Ce Père était natif de Chalon-sur-Marne (1). Il entra tard dans l'Oratoire, étant déjà depuis longtemps prêtre, bachelier de Sorbonne et versé dans les sciences ecclésiastiques.

L'archevêque de Besançon, Antoine-Pierre de Grammont, prélat bien intentionné et fort attentif au bien de son diocèse, l'employa sept ans dans son séminaire d'abord en qualité de professeur en théologie, puis de supérieur de la maison. C'est là qu'il connut l'Oratoire et résolut de s'y retirer. On le reçut à bras ouverts à l'Institution de Paris comme un bon sujet tout formé, et qui avait déjà fait ses preuves de capacité, de vertu et de zèle. Il y entra le 27 mai 1684, âgé de 52 ans, et vécut encore seize ans.

On l'envoya d'abord supérieur dans le séminaire de Rieux, et il travailla fort utilement en 1686 dans ce diocèse aux missions des nouveaux convertis. Il fut aussi trois ans supérieur du séminaire de Grenoble (2) sous le saint cardinal Le Camus, et travailla huit ans avec fruit dans nos missions (3). Il mourut à la maison de Marines le 27 mai 1698. (4).

Outre le catéchisme de Besançon, livre excellent, qui est sûrement de lui, on le dit (5) auteur de quelques ouvra-

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) *Registre du Conseil.*
(3) *Registre de l'Institution de Paris.*
(4) *Nécrologe.*
(5) Bordes, *Mém. mss.*

ges de piété, qu'on ne nomme pas, et dont je ne connais que celui-ci :

Des fondements de l'état et de l'esprit clérical, et des obligations des ecclésiastiques, principalement pour ce qu'ils doivent faire. Besançon, chez Rigoine, 1672, in-12. En deux parties, la première, de 416 pages ; la seconde, de 427 pages, a pour titre :

Des obligations communes et particulières des ecclésiastiques principalement pour le regard de leur extérieur et de ce qu'ils doivent éviter.

Cet ouvrage composé originairement par M. Cosme Lambert, prêtre, curé du diocèse de Besançon, avait paru d'abord sous le titre de *Clerc tonsuré sans tonsure,* et une seconde fois sous celui de *Clerc éclairé.* La vogue qu'il eut, fit que l'archevêque engagea M. Estienne, travaillant alors dans son diocèse, à donner à ce livre la perfection qui lui manquait pour être encore plus utile ; et, à force de retrancher, d'ajouter, de donner un nouvel ordre et un nouveau jour aux matières qui y sont traitées, notre auteur digéra et refondit si bien tout l'ouvrage, que, sur le plan de l'ancien, il en forma un tout nouveau. Et le prélat, dans l'approbation qui est à la tête, où il le qualifie d'ecclésiastique très zélé, assure qu'il a très bien rempli son dessein et parfaitement exécuté ses intentions.

Il entre, en effet, dans un grand détail sur les mœurs et l'extérieur du clergé, s'exprime avec bien du zèle, mais d'un style qui me paraît un peu plat, employant des preuves et applications de l'Ecriture, qui ne sont pas toujours assez justes, ni assez choisies.

Son *Catéchisme* est son chef-d'œuvre (1). Il s'en est fait un très grand nombre d'éditions, et le débit en a été fort

(1) Bordes, *Mém. mss.*

grand, surtout jusqu'à la naissance de celui de Montpellier, dans nos provinces méridionales. Tout s'y trouve, la brièveté, la clarté, l'exactitude, l'onction, la solidité.

Il s'en fit une édition en 1685, à Fribourg en Suisse, qui s'y distribua tout entière, et jeta une grande lumière dans ce canton. On en est redevable à notre Père DOMINIQUE DE FORELL (1), originaire de ce pays-là. Ce saint prêtre, vivement touché de l'ignorance qu'il savait bien qui régnait dans sa patrie sur le fait de la religion, crut que Dieu demandait de lui qu'il se consacrât à la détruire. Il communiqua son dessein au Révérend Père de Sainte-Marthe, qui l'approuva fort (2). Il s'alla donc établir à Fribourg, et se mit à faire continuellement le catéchisme au peuple, à qui cet usage était inconnu. Ce qu'il fit avec une si grande satisfaction et une bénédiction visible du ciel. Et pour perpétuer ses instructions, qu'il tirait du catéchisme de Besançon, il en fit faire une édition, qui fut toute débitée dans le pays et presque toute à ses frais. L'évêque de Lauzanne le fit son grand vicaire à Fribourg, qui est de son diocèse. Après la mort de cet évêque, il fut un de ceux que les seigneurs de ce canton proposèrent au Pape pour lui succéder. Sa vie exemplaire le faisait considérer de tous comme un saint. Il mourut dans ce pays-là le 1er novembre 1711.

---

(1) Le Père Jean-François Forell mourut aussi au mois de septembre 1720 à Lausanne, où il était grand-vicaire, après y avoir, dit le *Nécrologe*, travaillé longtemps avec zèle et bénédiction.

(2) CLOYSEAULT, *Ménologe, mss.* p. 425.

VIII. — **Le Père Josse-Pierre Reynold**,

Entré en 1675, mort en

Le Père Josse-Pierre Reynold, natif de Fribourg en Suisse, et fils du Bailli de Ruz, entré à l'Institution de Paris le 19 février 1675, étant déjà prêtre depuis 1670, mandait au Père de Loras en 1680 de ce pays-là :

« *Le malheur m'en a voulu que le bénéfice de recteur de Notre-Dame vint à vaquer. Monsieur de Lauzanne l'ayant appris, m'écrivit que, sous peine de désobéissance, j'eusse à me rendre promptement à la ville. J'y vins la veille de l'élection. Le sort tomba sur moi et je fus élu. Enfin, me voilà lié. Monseigneur a fait ce qu'il désirait ; mais non pas moi, car je voudrais être aux antipodes. Plusieurs ecclésiastiques et religieux ont tâché de me consoler, me disant que c'était la volonté de Dieu. Je souhaite qu'ainsi soit ; autrement je serais bien malheureux, puisque je me vois engagé dans un bénéfice, quoique sans charge d'âmes, bien difficile à desservir à cause des inspecteurs. Et de plus, je serai peut-être exclu de la congrégation, vu que ceci s'est fait sans le consentement du Père Général.* »

On avait garde de lui faire un crime d'une élection si canonique. Ecrivant ensuite au Père de Sainte-Marthe en 1685, il lui apprend que M. de Lauzanne étant mort, il a été contraint par l'internonce d'accepter la fonction de vicaire apostolique, le siège vacant. L'on voit par sa lettre qu'il faisait de grands biens dans ce diocèse pour la réformation du clergé, qu'il souhaitait avec passion d'y établir un séminaire sous la conduite de l'Oratoire et de rentrer ensuite dans quelqu'une de nos maisons y vivre dans la retraite.

Batterel IV 155-158

VII. — Le Père Jacques Estienne,

Entré en 1684, mort en 1698.

Ce Père était natif de Chalons-sur-Marne (1). Il entra tard dans l'Oratoire, étant déjà depuis longtemps prêtre, bachelier de Sorbonne et versé dans les sciences ecclésiastiques.

L'archevêque de Besançon, Antoine-Pierre de Grammont, prélat bien intentionné et fort attentif au bien de son diocèse, l'employa sept ans dans son séminaire d'abord en qualité de professeur en ~~théorie~~ théologie, puis de supérieur de la maison. C'est là qu'il connut l'Oratoire et résolut de s'y retirer. On le reçut à bras ouverts à l'Institution de Paris comme un bon sujet tout formé, et qui avait déjà fait ses preuves de capacité, de vertu et de zèle. Il y entra le 27 mai 1684, âgé de 52 ans, et vécut encore seize ans.

On l'envoya d'abord supérieur dans le séminaire de Rieux, et il travailla fort utilement en 1686 dans ce diocèse aux missions des nouveaux convertis. Il fut aussi trois ans supérieur du séminaire de Grenoble (2) sous le saint cardinal Le Camus, et travailla huit ans avec fruit dans nos missions (3). Il mourut à la maison de Marines le 27 mai 1698. (4).

Outre le catéchisme de Besançon, livre excellent, qui est sûrement de lui, on le dit (5) auteur de quelques ouvra-

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) *Registre du Conseil.*
(3) *Registre de l'Institution de Paris.*
(4) *Nécrologe.*
(5) Bordes, *Mém. mss.*

ges de piété, qu'on ne nomme pas, et dont je ne connais que celui-ci :

Des fondements de l'état et de l'esprit clérical, et des obligations des ecclésiastiques, principalement pour ce qu'ils doivent faire. Besançon, chez Rigoine, 1672, in-12. En deux parties, la première, de 416 pages; la seconde, de 427 pages, à pour titre :

Des obligations communes et particulières des ecclésiastiques principalement pour le regard de leur extérieur et de ce qu'ils doivent éviter.

Cet ouvrage composé originairement par M. Cosme Lambert, prêtre, curé du diocèse de Besançon, avait paru d'abord sous le titre de *Clerc tonsuré sans tonsure*, et une seconde fois sous celui de *Clerc éclairé*. La vogue qu'il eut, fit que l'archevêque engagea M. Estienne, travaillant alors dans son diocèse, à donner à ce livre la perfection qui lui manquait pour être encore plus utile; et, à force de retrancher, d'ajouter, de donner un nouvel ordre et un nouveau jour aux matières qui y sont traitées, notre auteur digéra et refondit si bien tout l'ouvrage, que, sur le plan de l'ancien, il en forma un tout nouveau. Et le prélat, dans l'approbation qui est à la tête, où il le qualifie d'ecclésiastique très zélé, assure qu'il a très bien rempli son dessein et parfaitement exécuté ses intentions.

Il entre, en effet, dans un grand détail sur les mœurs et l'extérieur du clergé, s'exprime avec bien de zèle, mais d'un style qui me paraît un peu plat, employant des preuves et applications de l'Ecriture, qui ne sont pas toujours assez justes, ni assez choisies.

Son *Catéchisme* est son chef-d'œuvre (1). Il s'en est fait un très grand nombre d'éditions, et le débit en a été fort

(1) Bordes, *Mém. mss.*

grand, surtout jusqu'à la naissance de celui de Montpellier dans nos provinces méridionales. Tout s'y trouve, la brièveté, la clarté, l'exactitude, l'onction, la solidité.

Il s'en fit une édition en 1685, à Fribourg en Suisse, qui s'y distribua tout entière, et jeta une grande lumière dans ce canton. On en est redevable à notre Père Dominique de Forell (1), originaire de ce pays-là. Ce saint prêtre, vivement touché de l'ignorance qu'il savait bien qui régnait dans sa patrie sur le fait de la religion, crut que Dieu demandait de lui qu'il se consacrât à la détruire. Il communiqua son dessein au Révérend Père de Sainte-Marthe, qui l'approuva fort (2). Il s'alla donc établir à Fribourg, et se mit à faire continuellement le catéchisme au peuple, à qui cet usage était inconnu. Ce qu'il fit avec une si grande satisfaction et une bénédiction visible du ciel. Et pour perpétuer ses instructions, qu'il tirait du catéchisme de Besançon, il en fit faire une édition, qui fut toute débitée dans le pays et presque toute à ses frais. L'évêque de Lauzanne le fit son grand vicaire à Fribourg, qui est de son diocèse. Après la mort de cet évêque, il fut un de ceux que les seigneurs de ce canton proposèrent au Pape pour lui succéder. Sa vie exemplaire le faisait considérer de tous comme un saint. Il mourut dans ce pays-là le 1er novembre 1711.

---

(1) Le Père Jean-François Forell mourut aussi au mois de septembre 1720 à Lausonne, où il était grand-vicaire, après y avoir, dit le *Nécrologe*, travaillé longtemps aux zèle et bénédiction.

(2) Cloyseault, *Ménologe, mss* p. 425.

Le Père Jacques Estienne

M. M. 607, 4e catalogue, N 616 =

Jacques Estienne, de Marseille, entré à Aix en 1705, prêtre sept. 1713
mort en 1763.

Listes des Assemblées =

1714	La Ciotat	Act.	
1717	N.D. des Ardilliers		
1720	Toulon		
1723	Marseille		
1726	Toulon		
1729	"	supérieur	
1732	"	"	
1733	Marseille		
1736	Toulon	"	
1739	"	"	
1742	Juilly	"	
1745	Toulon	"	
1746	"	"	
1749	Marseille	"	et visiteur
1752	Aix	"	
1755	"	"	"
1758	"	"	"
1761	Paris	assistant du R.P. Général	

Nécrologe =

Mort à St Honoré le 27 Novembre 1763. Il était assistant du R.P. Général. et avait rempli avec zèle les principales places de la Congrégation.

Voir : les Nouvelles Ecclésiastiques de 1746 et 1753.

M.M. 612, N 2558 de ma copie =

Le Confrère Jacques Estienne, de Marseille, 18 ans,
fils de Jean François Estienne, procureur au sénéchal de la même ville
a étudié en philosophie
vêtu à Aix le 28 octobre 1705. Mort en 1763.